DE QUELLE VÉRITÉ S’AGIT-IL ?

Auteur : Marie-Laure Choquet

Date de parution : 2 mai 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/de-quelle-verite-sagit-il/

Référence :
Marie-Laure Choquet, De quelle vérité s’agit-il ?, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 2 mai 2018. Consulté le 26 avril 2024 sur
https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/de-quelle-verite-sagit-il/

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l’éditeur , de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

De quelle vérité s’agit-il ?

Que demande le demandeur d’asile?

L’asile. Demander l’asile. Voilà une formule qui en dit déjà beaucoup. Les différentes définitions données par le petit Robert nous disent : « L’asile est un lieu inviolable, où se réfugie une personne poursuivie. Lieu où l’on se met à l’abri, en sûreté contre un danger ». L’asile désigne aussi « un établissement, l’hospice accueillant les vieillards, les indigents; ou encore l’hôpital psychiatrique. » Ainsi le demandeur d’asile vise la recherche d’un lieu où il puisse se mettre à l’abri. À l’abri… d’un Autre persécuteur, oui ; mais à l’abri aussi d’un envahissement de la pensée, d’empreintes traumatiques trop crues, trop vraies, trop réelles. Le sujet dans l’ex-il cherche aussi à fuir quelque chose qui le colle de trop près, une réalité trop vivante qu’il chercherait à écraser, mortifier. Le demandeur d’asile est en demande et en attente d’une protection; il est en attente de savoir à quelle sauce il va être mangé pourrait-on dire: va-t-il être entendu, cru? S’il convainc son interlocuteur, il deviendra protégé par l’état français et acquerra le statut de « réfugié politique », qui se résume comme je l’entends souvent, à avoir tout simplement « le » statut.

Dit-il la vérité?

Chaque demandeur d’asile transmet aux autorités un « récit de vie » sur lequel il sera ensuite entendu lors d’un entretien pour en vérifier l’authenticité. La suspicion souvent oriente cette entrevue ; les motifs de rejet de la demande d’asile se basent sur la véridicité du sujet, de sa parole. On peut lire par exemple dans la formulation du rejet de la demande: « Quant aux persécutions dont il/elle aurait été victime, le récit de l’intéressé s’est avéré de plus en plus confus et obscur au fil de l’entretien, l’intéressé n’a pas été en mesure de livrer des faits cohérents et s’enchaînant de manière naturelle.» Un des juges rencontré récemment confiait qu’il était bien encombré pour répondre à la question de la vérité et qu’il était difficile de se forger une intime conviction sur fond de suspicion.

Il est entendu que la vérité des faits n’intéresse pas la psychanalyse. Ce que je souhaite souligner est d’une part l’injonction à témoigner inhérente à la procédure de demande d’asile, ses effets ; ainsi que la façon dont la parole du sujet lui revient en retour de message.

Sur fond de trauma, comment le sujet prend-il la parole dans nos rencontres? Je tenterai de dire quelques mots de la vérité telle qu’elle est entendue par la psychanalyse et qu’est-ce que cela nous enseigne sur la façon d’accueillir les dires du sujet. Je souhaite enfin

témoigner du lourd travail psychique que fournit le sujet, particulièrement envahi par cette part de lui-même que le trauma révèle.

Trauma et réel

Lorsque je la rencontre pour la première fois, elle souffle sans arrêt. Elle s'essouffle. Ses troubles remontent à une quinzaine d'années. « Pas un instant je n'ai pu mettre au repos mon esprit ; depuis 1999, je vis comme ça, je survis ». Mme S. est rom de Bosnie, elle est en France avec son mari et ses 3 enfants pour demander l'asile politique.

Son mari m'explique qu'elle se jette par exemple sous la table plaquant au sol ses enfants, au son de la sirène d'essai du premier mercredi midi de chaque mois. D'autres fois elle se met à crier sans raison apparente, veut fuir, prend ses enfants sous le bras et sort dans la rue, puis revient, ne se souvient plus de rien. Ces moments s'imposent à elle, elle ne peut rien expliquer, quelque chose la précipite, elle ne sait pas quoi, comment ça vient.

Elle fait beaucoup de cauchemars, est envahie par des souvenirs, mais est en prise aussi avec des reviviscences nettes, des images vécues, imprimées, précises. « Tout est resté intact » dit-elle. Elle est hantée d'images indélébiles de l'éclatement du corps de sa fille de quatre ans, implosée sous ses yeux par le souffle d'une bombe.

« Est traumatique la situation où le sujet est en détresse, c'est-à-dire sans recours, sans ressources, réelles ou symboliques, face à l'intrusion d'un réel en excès. De ce fait, il revient dans l'hallucination du cauchemar, équivalent donc de ce que Lacan appelle à propos de la psychose « la réponse du perçu », surgie dans le réel. »[1]

Accuser réception

Nos entretiens sont courts, à la limite du supportable. Le caractère massif de la demande de Mme S. m'évoque un cri d'appel du côté de l'existence, presque une demande d'être, d'être ramenée au monde peut-être, en se décollant de l'immonde. La force de sa présence et la brutalité de son dire m'arrive par le biais de l'interprète en serbo-croate. L'intensité de la demande puis du transfert qui se met en place, l'accueil de son dire jusqu'ici réel pur, jamais déplié, m'oblige à être là, et à ne pas faillir.

Ce qui m'est apparu dans le travail avec ce sujet, c'est en quelque sorte l'importance de l'accusé-réception de son dire. « Il ne suffit pas de parler pour symboliser, encore faut-il que cette parole trouve point d'accueil dans l'autre[2] » nous rappelle Olivier Douville.

Au tout début de ce lourd travail psychique dans lequel est résolument engagée Mme S., elle reçoit une réponse négative à sa demande d'asile, communément appelée « rejet », qui dénonce entre autres motifs un, je cite : « Récit désaffecté et non circonstancié de la mort de son enfant ». Mme S. n'a pas remporté l'intime conviction de l'officier chargé d'instruire son dossier. Elle n'a pas convaincu son auditeur. Et c'est cela qu'elle retient particulièrement et qu'elle vient dire sous cette forme : « Ils ne m'ont pas crue. J'ai livré toute ma vie, j'ai ouvert mon âme, et ils ne m'ont pas crue ».

Véritable négation d'être au lieu de l'Autre. Pour le sujet ainsi mis au ban de l'humanité, non reconnu, négativé dans son existence même, le risque et non des moindres, est qu'il s'éprouve comme charge.

Si l'enjeu pour l'état est de savoir différencier « le vrai » du « faux » demandeur d'asile, le « vrai » du « faux » traumatisé, persécuté, « l'analyste, au fait de l'ambiguïté de toute assertion, ne s'éprouve pas trompé[3] », nous y reviendrons. Ce sujet est venu dans nos rencontres chercher cet appui, l'assurance de son existence, la garantie qu'elle comptait bien pour l'autre ; et c'est là qu'il ne faut pas faillir. Rappelons à quelle place : « L'analyste s'abstient de participer au jeu en tant que partenaire imaginaire, assigné à résidence par le transfert de l'analysant. […] Le but de l'analyse étant alors de faire découvrir à l'analysant le jeu de son véritable partenaire, non pas ce petit autre imaginaire mais plutôt son inconscient.[4] »

L'imprévisible part du sujet

Je suis souvent surprise de la vitesse à laquelle le sujet exilé, qui ne connaît pas toujours cette fonction de psychologue ou en a parfois des représentations bien particulières, va finalement se saisir de ce lieu de parole pour en faire quelque chose. Je ne parle pas des effets thérapeutiques, mais juste de la prise de parole que le dispositif permet. « La psychanalyse refuse la possible standardisation de la réponse traumatique en introduisant la question de la responsabilité du sujet afin de l'accompagner dans l'affirmation d'une position imprévisible[5] ». Et c'est là que se situe tout l'enjeu de l'offre de prise de parole.

Il arrive que le sujet démarre en relatant comme sous forme d'un récit une suite de faits, souvent assez horrifiants. Parfois chargé d'affects, le discours peut revêtir une forme étonnamment lisse, désaffecté. Une façon de mettre à distance ? Ou alors le sujet est pris dans les signifiants d'une histoire qu'il a couchée sur papier, et qu'il n'arrive plus à dire autrement. Les mots sont comme englués, ils n'ont plus d'éclat, pas de saveur, comme si ils ne pouvaient plus rien dire, ne renvoyer à rien d'autre qu'à eux même. Alignés les uns aux autres, ils semblent être plus liés à une parole vide ; une parole que le sujet n'habite pas, ou

ne peut habiter. À moins que ce ne soit la langue elle-même qui ait été amoindrie ? Ce vocabulaire répétitif montre-t-il un effritement de la langue elle-même ?

Si nous retenons la piste ouverte par cette dernière hypothèse, ce que j'appellerai alors le travail *de* la langue est une solution du sujet, rendue possible dans un dispositif particulier que sont nos rencontres avec interprète. La possibilité pour le sujet de s'exprimer dans sa langue maternelle par l'intermédiaire d'un autre, passeur de mots d'une langue à l'autre, peut-elle devenir une voie d'issue à cet imprévisible part du sujet ? L'utilisation d'une autre langue que sa langue maternelle au sein même du dispositif permet au sujet de s'écarter du réel trop présent d'une part, et de distribuer différemment le nouage à la dimension symbolique: lui redonner de l'épaisseur, dans ce balancement, dans l'alternance d'une langue à l'autre au sein même du dispositif.

Le sujet n'est pas que victime. Pour qu'il s'entende, la difficulté est de se décoller: décoller de l'abject et de la fascination exercée par le traumatisme. Viser le parlêtre, laisser place à cet écart, ré-ouvrir, ré- introduire la question de sa position subjective. Ce n'est pas nier l'événement à potentialité traumatique, les tortures, le viol ; c'est remettre le sujet au centre. Entendre et faire entendre la part du sujet ; le sujet y est, et il a quelque chose à en dire.

Quels vont être les effets de cette réactivation au point de vérité subjective du sujet? Comment la rencontre du réel de la mort et du sexuel va-t-elle se nouer à la structure névrotique déjà à l'œuvre? Et ce nouage est-il possible en chaque cas? Il arrive me semble-t-il justement que cela ne se noue pas. Rappelons la position de la psychanalyse à l'égard de la biographie: « elle n'a d'intérêt que si l'on suit la façon dont le sujet a pu intégrer les événements de sa vie[6] ».

C'est ce que va viser dans la mesure du possible le travail : un point de nouage, et « l'hystorisation [7]».

Lorsque le sujet vacille dans son existence même: point de vacillement, point de vérité ?

J'ai l'idée que la barbarie perpétrée par l'homme ou le souffle d'une bombe fait vaciller le sujet, renvoyé au statut d'objet, dans son existence même. Revenons un instant sur cette scène qui concerne Mme S. où l'objet regard est prévalent, elle assiste à cette scène impuissante. Le fantasme fait nouage, point de jonction entre le sujet et son rapport au manque donc à l'objet. Si ce moment fait trou dans la continuité de son existence, c'est que dans ce moment d'horreur, le fantasme est ébranlé et le sujet n'est plus protégé par ce

voile. Elle voit l'impossible à voir et c'est cela qui la fige. Dans cette effraction, le sujet se retrouve écarté, disjoint de l'objet; peut-on dire, c'est une question, qu'il se retrouve comme réduit à l'état pur d'objet, en l'occurrence ici d'objet regard ?

Dans le cas d'une névrose, le fantasme ainsi troué ne fait plus fonction et c'est ce qui explique il me semble le sentiment de déréalisation que l'on peut observer dans la clinique.

J'ai en tête le cas de cette femme congolaise pour laquelle la réalité semblait être devenue étrangère, invraisemblable. « Ma vie s'est arrêtée quelque part » disait-elle, « le monde est bizarre, la vie n'a plus de sens », sorte d'étrangeté due au point de bascule de l'univers familier.

Je l'ai reçue plusieurs mois. Sa parole décousue, son corps grimaçant de douleur, anéantie : tout semblait figé. Je n'ai pas vu de réelles avancées thérapeutiques; c'est comme si elle était restée à la porte, uniquement tenue au monde par son corps. Ce sujet m'a fait beaucoup m'interroger notamment sur cette expression d'être mis au ban de l'humanité; car subsiste l'impression qu'elle n'est plus dans ce monde. Est-ce un trait de structure? Il est vrai que la question diagnostique est particulièrement difficile dans un tableau post-traumatique avec l'envahissement du réel qui miroite ; parfois je dirai qu'elle ne se pose même pas, comme si nous n'en étions pas encore là dans le travail. D'autres fois, c'est plutôt comme si la structure, de par sa logique implacable, guide le sujet et celui qui l'écoute dans le travail. Peut-être pouvons-nous dire alors qu'il est possible de s'appuyer sur la névrose à l'œuvre?

Dans la rencontre avec un réel obscène, déshabillé de toute l'enveloppe d'idéal civilisé, le sujet en état de choc se trouve aux prises avec une angoisse particulière, existentielle, proche de l'inquiétante étrangeté puisque tout le familier bascule, devient dangereux, mais est toujours là. La réalité devient invraisemblable.

« Un vrai semblable » en 3 mots. L'effort de civilisation donne au sujet la possibilité de reconnaître en l'autre, le petit autre, un semblable, avec tout ce qu'il a d'un vrai semblable. La douleur pure comme l'horreur est logée au creux de l'intime de l'être, telle une part obscure de lui-même. L'effraction traumatique agirait alors comme révélateur d'un point intime du sujet. Peut-être s'agit-il là d'un point de vérité, cette part d'agressivité de l'humain refoulée dans le lien social, vérité que le sujet livre comme « invraisemblable » et qui pourtant le concerne au plus intime?

Ce point insaisissable, rebelle à la prise concerne cet être indéterminé où gît ce qui en même temps lui échappe, et en même temps ce qui constitue le sujet. C'est ce point du sujet

où le langage n’a pas de prise, ni même l’imaginaire ; en ce sens, c’est un point de réel. Il me semble que c’est là que l’on peut situer la vérité subjective du sujet, c’est en tout cas ce qui fait sa singularité. Dans cette sorte de point d’origine qu’il cherche à traquer, mais qui lui échappe toujours, c’est donc cela qui le cause.

Cela me permet de jeter un pont vers la question de la névrose d’une façon plus générale et ce que Lacan questionne dans son texte « La science et la vérité » : « Oui ou non demande-t-il aux analystes, ce que vous faites, a t-il le sens d’affirmer que la vérité de la souffrance névrotique, c’est d’avoir la vérité comme cause?[8] ».

La vérité comme cause

La vérité est un concept difficile à manier. Lacan a maintes fois repris et discuté ce concept, mais je retiendrai trois points dans sa position concernant la vérité.

Le premier est qu’il y a une vérité : « Il n’est personne qui ne soit personnellement concerné par la vérité » dit-il en 1953 dans La Chose freudienne ; et qu’elle est prise dans un rapport à l’altérité. Plus loin dans le même texte il fait parler la vérité pour en faire la démonstration de son accès, par sa célèbre formule: « Moi la vérité je parle[9]. »

Lacan n’oppose pas la vérité au mensonge ou à la tromperie; il s’appuie au contraire sur la possibilité même de la tromperie inhérente au fait de parler en y situant là, la vérité.

Sur la position du clinicien à l’écoute de l’inconscient du sujet, il ne peut comme je l’indiquais plus haut, s’éprouver trompé. Il ne se met pas en posture de dire la vérité du dire du sujet. Car c’est justement par la division même du sujet, l’écart qui existe de structure, qu’il y a vérité. Le second point est qu’elle ne peut que se « mi-dire ». En cela vérité et réel se rejoignent; c’est ce sur quoi j’ai voulu insister en évoquant le point de vacillement du sujet dans la scène traumatique. Il y aura toujours un reste, un bout de vérité impossible à accéder, cet indicible sur l’existence, la mort et le sexuel.

Enfin, la vérité est une opération qui met en cause le sujet.

Rappelons là la question de Lacan déjà énoncée plus haut: « La vérité de la souffrance névrotique, c’est d’avoir la vérité comme cause ? » Cette cause pousse le sujet à parler pourrait-on dire. C’est ce qui le pousse à s’adresser à l’Autre puisqu’il suppose à son endroit qu’il a la réponse à sa question : le sujet s’adresse à l’Autre, en tant qu’il y est lié, et en tant qu’il voudrait y être assuré de son existence. Ce point d’incertitude sur la question de son être, qui est ravivé dans le traumatisme, ce point qu’aucun signifiant ne peut pallier renvoie

à l'indétermination du sujet, non défini, hésitant. D'où la question posée par le sujet névrosé: « Qui suis-je? ».

C'est comme si confronté au trauma, la question de la vacuité de son existence revenait au sujet de façon abrupte, et incontournable. La névrose est une manifestation du sujet concernant le mystère de son existence d'une part, mais aussi de l'innommable au regard de la mort et du sexuel. Peut-être pourrions-nous dire que ces sujets sont mis au pied du mur de leur névrose? Pour le sujet obsessionnel, cette question est posée sur l'être vivant, et l'hystérique sur l'être femme.

Nous envisageons là, en suivant Luis Izcovich, le fil de la question qu'il pose dans son titre: « La névrose: question ou réponse?[10] » et citons avec lui Jacques Lacan: « La névrose hystérique comme la névrose obsessionnelle supposent dans leur structure les termes sans lesquels le sujet ne peut accéder à la notion de sa facticité au regard de son sexe dans l'une et de son existence dans l'autre. À quoi l'une et l'autre de ces structures constituent une sorte de réponse[11]. »

Le support de la parole

Nous avons souligné pour ces sujets qui rencontrent le sentiment de vie ou de mort, les manifestations d'une confrontation à la jouissance sans limite d'un Autre dévastateur et la précarité symbolique dans lequel le « trou » du réel les plonge. Charge au clinicien d'en entendre et faire entendre quelque chose au sujet, d'en repérer la logique afin de ne pas s'écarter de ce qui pousse le sujet à prendre la parole. Mais encore faut-il que le sujet trouve un support à cette parole, la langue maternelle étant parfois elle-même verrouillée.

« L'extermination des hommes invalide leur langue » écrit Jeanine Altounian.

« La menace de mort entraîne de ce fait une démétaphorisation du langage[12]. »

Qu'est-ce que cela signifie? Ainsi rétrécie, la langue pourrait-elle être dessaisie en elle-même de ces écarts, amputée du tiers extérieurs, de ses capacités métaphoriques? « Être dépossédé de sa langue dit-elle aussi, « c'est ne plus disposer d'interprétant pour décliner son rapport au monde. » Là revient une de mes questions posée plus haut sur le rôle de l'interprète au sein du dispositif de rencontres: passeur de mots d'une langue à l'autre, dans ce balancement, cet entre-deux, ne réintroduit-il pas un possible écart? Une ouverture de la langue ainsi rétrécie?

Je rencontre un sujet dont le corps a été traversé: une pluie de balles dont il est sorti

miraculeusement indemne. Une exécution de 10 personnes dont il est le seul survivant. Il parle de cette traversée, de cette venue de la peur quelques mois seulement après les balles. Une peur qu'il cherche à circonscrire, qui le met dans une colère sans nom; une peur dont les effets sont innommables, même dans sa langue. Peut-être pourrait-elle l'être avec les mots d'une autre langue? Face à l'embarras de l'interprète elle-même à chercher le mot juste, j'ai proposé le mot « rage » ; cette sonorité lui a parlé sans doute puisque le sujet s'en est emparé et l'a répété; c'est le premier mot que je l'entends dire en français.

Mais ce qui me frappe surtout à l'écoute de ce sujet que je rencontre depuis peu, c'est finalement la façon dont la culture dont il est issu -très éloignée de la nôtre, et le vécu pour le moins « extraordinaire » dont il témoigne, ne font qu'apparaître en écran de la logique de sa névrose obsessionnelle.

[1] Soler C., « L'ombilic et la chose », texte d'un exposé présenté le 30 mai 1999, à l'occasion du centenaire de *L'interprétation des rêves*, organisé par l'Espace analytique.

[2] Douville O., « Du choc au trauma… », *Figures de la psychanalyse*, n°8, « Trauma », 2003, Toulouse, Erès.

[3] Chemama R., « Dictionnaire de la psychanalyse », p.448.

[4] Nominé B., « Le sujet, ses jouissances… et l'autre. Etat des lieux », Mensuel 24, EPFCL, p.18.

[5] Cote A., « Champ et fonction de la psychanalyse dans une institution pour victimes de la torture et de la violence politique », Mensuel 43, EPFCL, p.21.

[6] Izcovich L. « La névrose, question ou réponse ? », *Qu'est-ce qu'une névrose* ? , Cahier du Collège Clinique, EPFCL, 2006, p.26.

[7] Lacan J., « Préface à l'édition anglaise du Séminaire Livre XI », 1976, *Autre écrits*, p.572.

[8] Lacan J., « La science et la vérité », *Ecrits*, Paris, Seuil, p.351.

[9] Lacan J., « La chose freudienne ou sens du retour à Freud en psychanalyse », *Ecrits,* Seuil, Paris, p.406.

[10] Izcovich L., « La névrose: question ou réponse? », *Qu'est-ce qu'une névrose?*, Cahier du

Collège Clinique de Paris, EPFCL, 2006, p.25.

[11] Lacan J., « La psychanalyse et son enseignement », *Ecrits*, Seuil, Paris, p.451.

[12] Altounian J., *La survivance, traduire le trauma collectif*, Dunod, p.117.

Partagez cet article
Facebook

Google

Twitter

Linkedin

Print